Informations pratiques

Coordonnées mairie

Coordonnées :
Mairie
Place Jean Costes
12330 Mouret
Tel : 05.65.69.82.86 - Fax : 05.65.69.96.55
E.mail : mairie.de.mouret1@wibox.fr
Heures d'ouverture :
Lundi, mercredi, vendredi : 9 h à 12 h
Mardi, jeudi : 13 h 30 à 17 h 30
Permanences du maire :
Sur rendez-vous le vendredi après-midi ou le samedi matin.

Etat civil 2011

Naissances :
- GAZAGNADOU Eloan, Robert, Alain, le 18 juillet
- GOMBERT Mya, Emeline, le 19 juillet
- TURQUET Gabin, Léo, le 6 décembre
- DEBORD Jules, Pierre, Daniel, le 24 décembre

Mariage :
- LORMEAU Johanne et CAVAILLES Yoann, le 18 juin

Décès sur la commune :
- GARCIA Sébastiana, le 13 mars
- BRUGIE Yvonne, le 7 octobre

Transcription de décès :
- COUSSEGAL épouse MEJANE Alice, Mathilde, le 10 juillet
- FOULQUIER Albert, Jules, le 4 septembre
- TUSTET Elie, Victor, Arthur, le 21 septembre

Réponses au quizz

1- Vitrail sur la porte d'entrée de l'église de St-Jean le Froid ; 2 - Ancien captage d'eau de Villecomtal, côte de Polissal ; 3 - Croix du lilas entre Reyrolles et Sénepjac ; 4 - Pierre calcaire dans les sectionnaux ; 5 - Fontaine du Grandmas ; 6 - Entrée de galerie des mines de Mondalazac (vallée du Cruou) ; 7 - Cabane au Grandmas ; 8 - Pignon de l'église de Mousset ; 9 - Fenêtre d'une maison à la Loubatière ; 10 - Ancienne école de Sénepjac ; 11 - Mur rue du château à Mouret ; 12 - Sarcophage (La Fage près de Sénepjac) ; 13 - Porte et vitrail d'entrée de l'église du Grandmas ; 14 - Tour de Reilhac ; 15 - Pont du Salt (vallée du Dourdou)

Le Castrum de Mouret et ses châteaux

Pour se procurer la plaquette ci-dessus, s'inscrire au secrétariat de la mairie ou contacter Jean-Marie Catusse 05 65 44 66 03 – jeanmarie.catusse@neuf.fr (tarif : 12 €)

Quelques dates à retenir

Samedi 30 juin : Tournoi de fin de saison de l'EVMP. Inauguration du stade de foot. Repas le soir.
Mardi 31 juillet : Lectures musicales de l'été au bord du Dourdou.
Samedi 4 août : Randonnée au clair de lune.
Dimanche 5 août : Fête du Grandmas : déjeuner aux pieds de veau, vide grenier toute la journée et souper-bal avec poule farcie.
Samedi et dimanche 18-19 août : Fête de Mouret : moules-frites le samedi soir avec "Tandem". Dimanche : déjeuner aux tripoux, soupe au fromage ou escargots. Concours de pétanque et initiation aux arts du cirque l'après-midi ; souper-spectacle-bal en soirée.
Dimanche 16 septembre : stage de construction de murs en pierres sèches dans les sectionnaux.
Dimanche 7 octobre : "Parcours" à travers les sectionnaux.
Vendredi 26 octobre : café littéraire, musical et artistique au Grandmas : "Chansons, poèmes et musique sur le thème des métiers - Métiers en-chantés".
Dimanche 4 novembre : fête de la Saint-Amans au Grandmas.
Décembre : Père noël au Grandmas.

MOURET

BULLETIN MUNICIPAL 2012

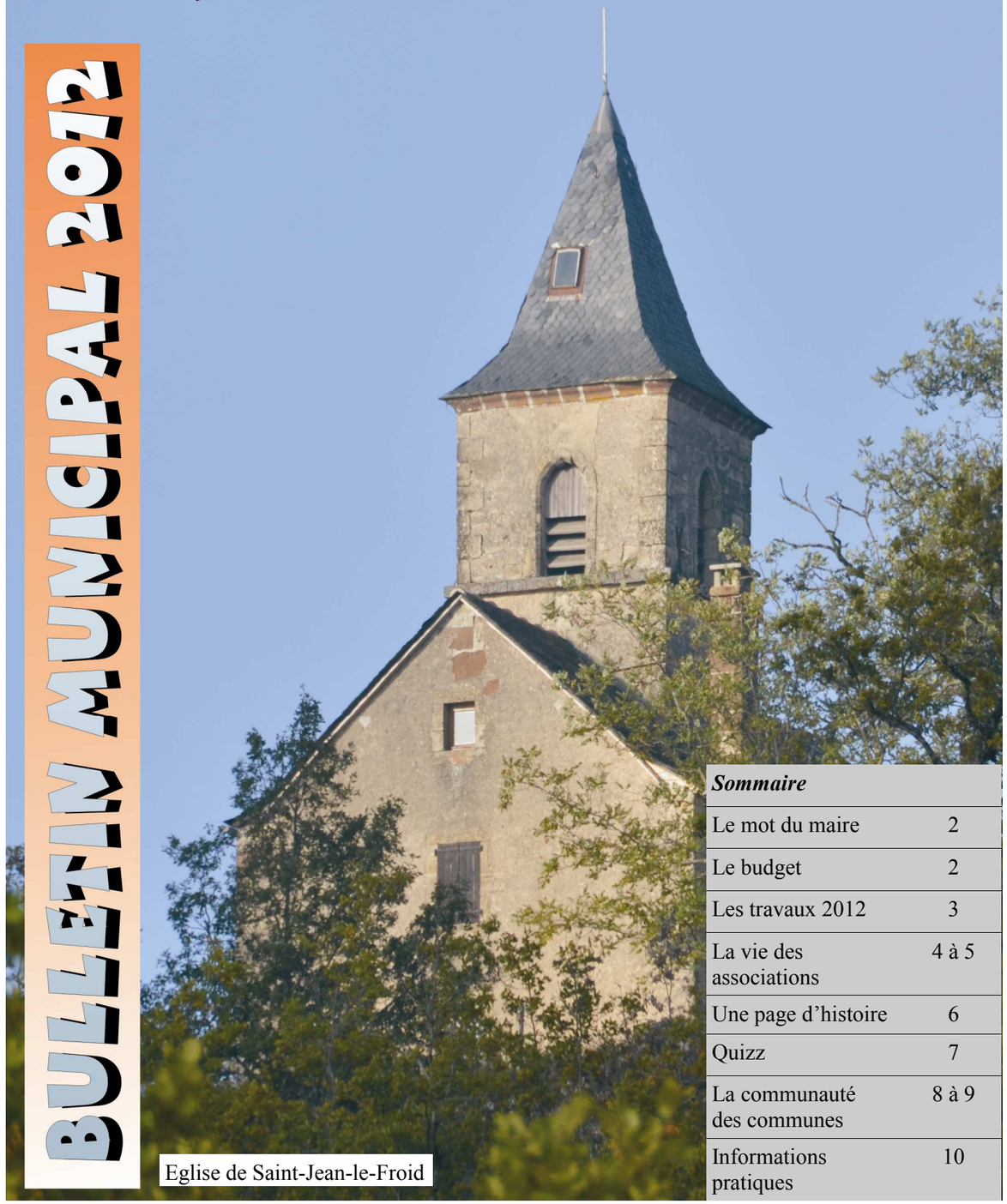

Eglise de Saint-Jean-le-Froid

Sommaire

Le mot du maire	2
Le budget	2
Les travaux 2012	3
La vie des associations	4 à 5
Une page d'histoire	6
Quizz	7
La communauté des communes	8 à 9
Informations pratiques	10

La vie communale

Le mot du maire

L'année 2012 confirme, s'il en était besoin, que la vie communale se gère dans l'incertitude, au gré des évènements et des décisions du législateur.

Si les législatives donnent au nouveau président de la République une majorité, la réforme des collectivités territoriales inachevée, sera révisée sur plusieurs thèmes tel que le mode de scrutin municipal, la désignation des représentants communautaires, le conseiller territorial… que nous devrons prendre en compte.

Dans le contexte de la réforme des collectivités, la Communauté de Communes de Marcillac élargie au 1er janvier 2012 aux communes du canton de Conques, constitue un acte politique basé sur la solidarité avec les communes rurales voisines. Concrètement nous devons maintenant ensemble élaborer et mettre en œuvre des projets, reposant sur un travail en réseau, pour permettre aux communes de mutualiser leurs moyens et développer des initiatives plus ambitieuses.

Nombre de ces projets seront encadrés par le SCOT : schéma de cohérence territoriale. Ainsi que sa dénomination le laisse entendre le SCOT a pour principal objet de promouvoir la cohérence d'ensemble de l'utilisation de l'espace par les communautés concernées. Il s'agit de donner du sens à l'implantation des équipements publics, à l'urbanisme en matière d'habitat, de stationnement, de développement économique, de loisirs et de transport. De même, la protection de l'espace agricole, des zones et sites naturels, constituent des fonctions assignées par la loi.

Le périmètre dit "SCOT Centre" autour de Rodez, que personne ne conteste comme pôle d'influence et attraction locale pour notre communauté, devrait être prochainement confirmé.

Comme vous pouvez le constater, il y a matière à réflexion, mais, vous le savez, vous pouvez compter sur ma détermination et l'engagement du conseil municipal pour travailler au développement de notre territoire rural.

Gabriel ISSALYS

Le budget

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Postes budgétaires	MONTANT	Postes budgétaires	MONTANT
Administration générale	52 795,00	Recettes fiscales	92 630,00
Entretien voirie	58 000,00		
Entretien bâtiment	5 000,00	Dotations Etat	237 993,00
Transport scolaire	37 000,00		
Frais de personnel	64 335,00	Revenu des immeubles	36 500,00
Indemnités élus	15 000,00		
Transfert organismes ext. *	16 613,00	Divers produits	9 743,00
Subventions versées	4 313,00		
Subvention écoles	20 365,00	Remb cantine + transport scolaire	17 000,00
Dot. Amortissement	13 585,00		
Intérêts emprunts	12 000,00		
Excédent de fonctionnement	94 860,00		
TOTAL	***393 866,00***	***TOTAL***	***393 866,00***
INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Postes budgétaires	MONTANT	Postes budgétaires	MONTANT
Déficit investissement 2011	110 186,00	Excédent résultat fonct. 2011	132 982,00
Remboursement de emprunts	50 850,00	Excédent fonctionnement 2012	94 860,00
Operations d'investissement **	211 453,00	Remboursement TVA	34 000,00
		Subventions	43 192,00
		Produits de cession	53 870,00
		Amortissements et divers	13 585,00
TOTAL	***372 489,00***	***TOTAL***	***372 489,00***
TOTAL GENERAL	***766 355,00***	***TOTAL GENERAL***	***766 355,00***

* **Détails transfert organismes extérieurs** : Communauté des communes : 4 638 € ; Syndicat Vallée Dourdou : 5 335 € ; Service incendie : 6 640 €.
** **Détails opérations d'investissement :** Enfouissement réseau EP Grandmas : 10 000 € ; Acquisition terrain voirie : 1 500 € ; WC public Grandmas : 11 900 € ; Travaux peinture mairie : 6 500 € ; Mobilier mairie : 2 500 € ; Bâtiments divers : 13 550 € ; Vitrail Grandmas, maison Mouret, panneau affichage mairie : 2 500 € ; Rénovation piéta Mousset : 1 000 € ; Matériel de voirie : 1 200 € ; Aménagement parking au stade : 10 000 € ; Réfection réseaux lotissement Mouret : 15 000 € ; Rénovation Pont de la Loubatière : 8 500 € ; Mur Grandmas : 8 000 € ; Voirie 2012 et reste à réaliser 2011 : 119 303 €

La Cyberbase

La Cyber-base Causse et Vallon de Marcillac : un espace dédié aux nouvelles technologies pour les habitants du Vallon.

La Cyber base de Marcillac, dont la gestion a été déléguée par la Communauté de Communes à l'association Le Créneau, continue son travail d'initiation aux nouvelles technologies de l'information auprès des habitants du territoire.

Le 12 septembre 2011, une nouvelle animatrice multimédia, Aurélie Dykstra Babin, a rejoint Pierrick Bizet dans l'équipe Cyber-base. Forte d'une expérience de 6 ans en Cyber-base, notamment auprès des publics scolaires, Aurélie amène ses connaissances en informatique et multimédia au public de la Cyber-base.

La Cyber-base qu'est ce que c'est ?

Située au sein de l'Espace Vallon à Marcillac (en face des pompiers) avec le Point Emploi et le SARAPP, cet espace propose différentes actions vers la population locale :

- des horaires d'accès libre aux ordinateurs et matériels où le public peut venir consulter internet, rechercher des informations, pratiquer des logiciels... en autonomie ou accompagné par un des animateurs ;
- des ateliers tous niveaux pour progresser dans l'utilisation de l'informatique et des multimédias. Par exemple : utiliser un ordinateur pour la première fois, découvrir internet, découvrir des logiciels, pratiquer la bureautique, s'initier à la photo/vidéo, créer un site web, améliorer son PC… ;
- des conférences comme par exemple la visio conférence sur "les green IT" sous forme de petit déjeuner qui a eu lieu le 22 novembre dernier, ou bien celles organisées par les animateurs de la Cyber-base : "les nouveaux usages multimédias" le 16 février qui a réuni 30 personnes et "sécurité et confidentialité sur votre ordinateur comme sur internet" le 12 avril avec 15 personnes ;
- des projets avec des acteurs locaux : collèges ; maisons de retraite ; Point Emploi ; associations locales… ;
- l'accueil de loisirs ados pour les jeunes dès la 6ème qui a lieu les vendredis soirs scolaires de 17 h à 20 h.

La Cyber-base peut également se déplacer sur les communes du territoire pour informer la population sur ses actions, ou dans le cadre de projets locaux : dans ce cadre, une réunion d'information publique sur les actions de la Cyber-base s'est déroulée le 23 mars à la salle des fêtes de Muret le Château.

A ce jour, c'est près de 350 personnes qui sont inscrites à la Cyber-base depuis son ouverture.

Les animateurs réservent à tous les publics un accueil personnalisé, dans une ambiance conviviale et sont à l'écoute des besoins et demandes de chacun, notamment en termes de contenu d'ateliers. Alors n'hésitez pas à leurs faire part de vos souhaits !

Différents tarifs sont possibles suivant les usages : adhésions de 10 à 25 € ; heure d'accès libre de 1 à 3 € ; heure d'atelier à 1,5 €.

Un programme d'activités est proposé au trimestre par l'équipe d'animation. Vous pourrez le retrouver sur le site de la Cyber-base : http://marcillac.cyber-base.org

Pour tout renseignement ou inscription : Cyber base Causse et Vallon de Marcillac, 49 avenue Gustave Bessière 12330 Marcillac Vallon, 05.65.47.05.97 ou la correspondante de la commune de Mouret : Claudine Bosc au 06.73.62.54.97.

Horaires d'ouverture au public pendant la période scolaire:

Accès libre :
- Lundi : 9 h – 10 h / 17 h 30 – 18 h 30
- Mardi : 10 h – 12 h / 15 h – 18 h
- Mercredi : 9 h – 17 h
- Jeudi : 9 h – 10 h / 15 h – 17 h 30
- Samedi : 9 h – 12 h

Ateliers
- Lundi : 10 h – 11 h 30 / 18 h 30 – 20 h 30
- Mercredi : 17 h – 19 h
- Jeudi : 17 h 30 – 19 h 30

La vie des associations

L'ADMR

Le réseau ADMR mène une action de proximité auprès de tous les publics, afin qu'ils aient accès aux services de maintien à domicile, en s'appuyant sur une démarche solidaire et collective, conduite par des bénévoles soucieux du lien social. Le dynamisme et le dévouement sont deux qualités fondamentales, qui font de l'association une structure d'intérêt général devenue incontournable pour la prise en charge de la dépendance, afin d'aider matériellement et moralement, à domicile, à tous les moments de son existence, toute famille ou personne habitant nos communes.

L'ADMR s'inscrit pleinement dans l'offre de soins, l'articulation et la coordination entre l'aide et les soins, c'est-à-dire le médico-social et le sanitaire. L'ADMR permet de garantir, une aide dans le maintien à domicile des personnes fragilisées. L'ADMR assure le portage des repas par l'intermédiaire de l'association du canton de Conques et Nauviale (Tél. 05 65 67 40 37), dont le bureau est situé à Saint Cyprien sur Dourdou.

Deux associations couvrent notre commune : celle de Villecomtal et celle de Marcillac.

L'ADMR de Villecomtal (créée en 1985) a été transférée dans les locaux de la maison de la santé à Cabassar depuis le 2 janvier 2012. Le bureau est ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h 30 à 16 h 30 et le mercredi de 9 h 30 à 11 h 30. (Tél. 05 65 48 75 64). Elle emploie 14 salariées qui sont intervenues chez 93 personnes ou familles en 2011, dont une vingtaine sur notre commune.

Une équipe de bénévoles gère l'activité de cette association notamment par la représentation auprès des "élus", la gestion des budgets, l'encadrement du personnel, l'animation, l'instruction des demandes d'aide et les rencontres des personnes aidées. La complémentarité bénévoles-salariées est nécessaire à la vie de l'association. Tous les ans les bénéficiaires sont invités à un après-midi récréatif, pour rompre l'isolement, la solitude et privilégier un moment d'échange et de convivialité.

L'ADMR de Marcillac située au groupe médical de Marcillac est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h. (Tél. 09 62 05 95 14 ou 06 74 38 15 10) Les salariés sont intervenus auprès de 5 familles de la commune de Mouret.

Les deux associations locales vous invitent à se joindre à elles et pour les plus motivés, rejoindre les rangs des bénévoles !

Yvette Marcenac, pour l'ADMR de Villecomtal
Patrick Léger, pour l'ADMR de Marcillac

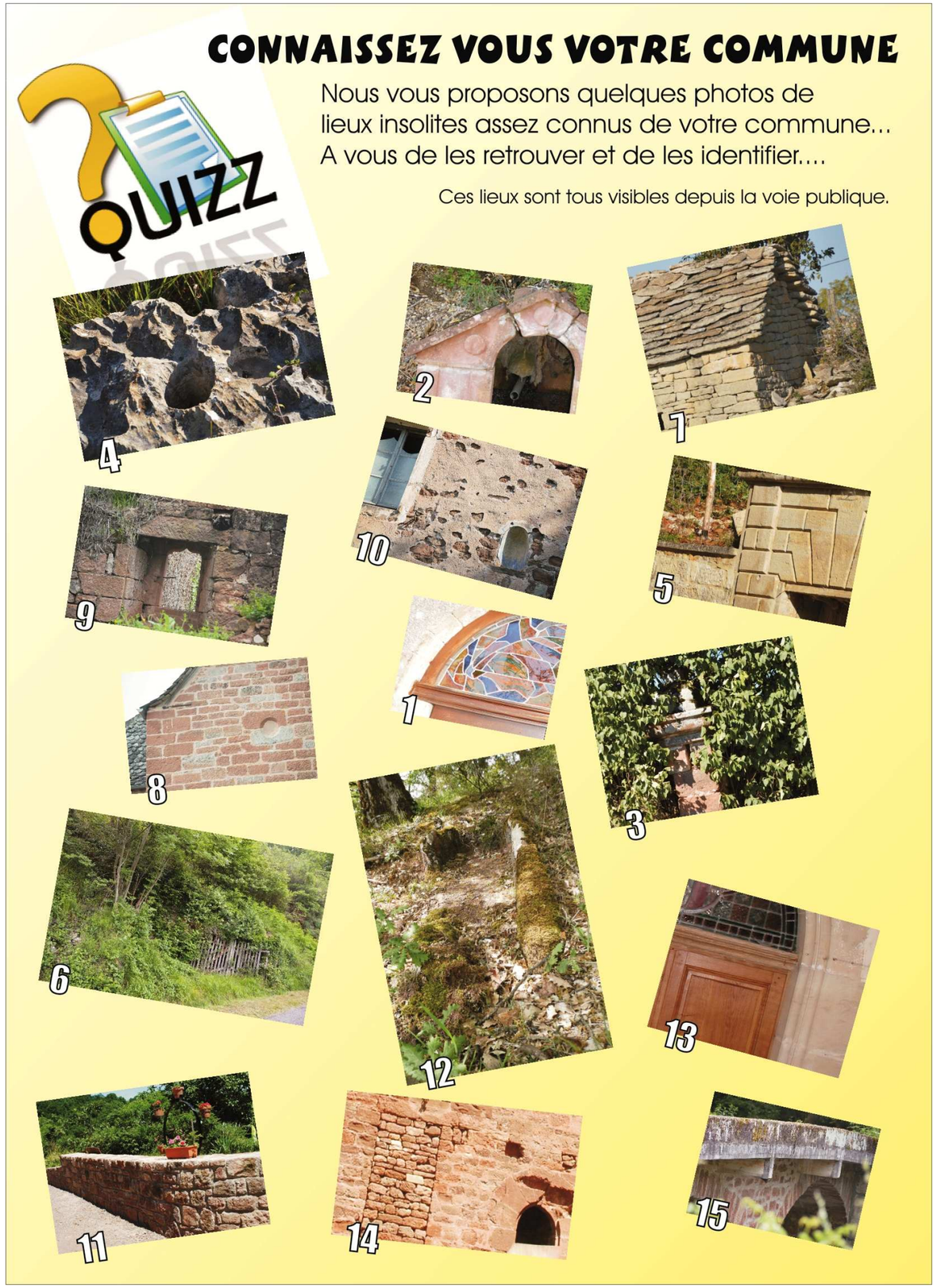

La communauté des communes

Depuis le premier janvier 2012, la Communauté de Communes Causses et Vallon de Marcillac est devenue la Communauté de Communes Conques–Marcillac. Elle a accueilli les six communes du canton de Conques à savoir : Conques, Grand-Vabre, Noailhac, Saint-Cyprien-sur-Dourdou, Saint-Félix-de-Lunel et Sénergues.

Elle passe ainsi de 9 512 à 12 152 habitants.

La Communauté de Communes Conques-Marcillac est administrée par un conseil de communauté de 38 membres, présidé par Jacques Hourdequin. Le bureau est composé des 16 maires et des 2 conseillers généraux de Conques et Marcillac.

Il compte 8 vice-présidents : cinq pour les 10 communes du canton de Marcillac : Robert Caule (Salles-la-Source), Jacques Raynal (Marcillac), Jacques Sucret (Valady), Jean-Marie Lacombe (Clairvaux) ; trois pour le canton de Conques : Paul Goudy (Sénergues), Bernard Lefèvre (Saint Cyprien) et Philippe Varsi (Conques).

Les compétences de la Communauté de Communes restent en grande partie identiques.

C'est le cas pour les compétences obligatoires que sont l'aménagement de l'espace : réserves foncières, le SIG (le Système d'Information Géographique), le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et les actions de développement économique : ZA de 3 ha, soutien à l'ASI (Aveyron Ségala Initiative), au Point Emploi, les services à la personne…)

Les compétences optionnelles ne varient pas : collecte et traitement des déchets ménagers, assainissement collectif et non collectif, aménagement et entretien de la voirie communautaire, construction, entretien et fonctionnement des équipements culturels, sportifs et scolaires (gymnases et complexes sportifs couverts, piscines).

Depuis le 1er janvier, nous avons **une nouvelle compétence : l'action en faveur de la Petite Enfance** (Réseau des Assistantes Maternelles et Multi Accueil). Elle complète le troisième groupe de compétences facultatives : le tourisme, la culture et les nouvelles technologies.

Les membres du conseil municipal participent à bon nombre des 16 commissions mises en place pour suivre l'ensemble des chantiers communautaires.

Une étape importante franchie...

Communauté de Communes
CONQUES MARCILLAC

Les travaux 2012

Lors de la réunion publique, en janvier, un état des travaux vous a été présenté. La commission en charge de cette partie se retrouve très régulièrement pour en suivre les avancements.

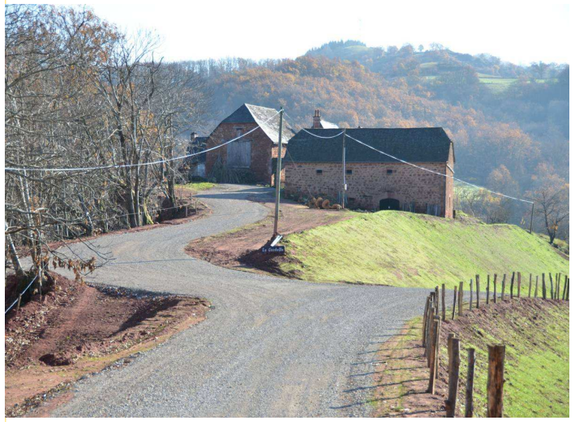

Pour l'année 2012, l'accent va être mis sur la réfection de bicouches sur les routes secondaires.

L'été 2011, le tracé de la route de La Gardelle a été modifié et amélioré. Cette année, c'est le goudronnage de cette route qui sera réalisé.

Dès l'automne, la commune continuera l'élagage des arbres au lamier sur les routes. Elle réalise ces travaux pour dégager et améliorer la sécurité et la visibilité. Nous rappelons que cet entretien devrait être à la charge des propriétaires riverains.

Courant septembre, la première phase des aménagements de la zone constructible du Grandmas aura lieu avec la pose des principaux réseaux.

La réfection du mur de soutènement rue de la fontaine au Grandmas est terminé.

Au lotissement des Vignasses à Mouret, les modifications du réseau d'assainissement sont en cours de validation par la Communauté des Communes.

Les travaux au stade sont terminés. Il ne reste que l'aménagement du parking qui devrait avoir lieu courant juin. L'inauguration du stade est prévue le samedi 30 juin.

Une autre inauguration est programmée : la restauration de la tour de Reilhac, le samedi 15 septembre.

La commune a restauré la piéta de l'église de Mousset qui était à nouveau la proie d'insectes. La restauration à été faite par Yette Gourdon de Bozouls.

Dans les semaines à venir, un orgue sera installé dans l'église de Mousset par l'association de Sauvegarde du patrimoine de la commune de Mouret et Christian Mazières. Cet orgue est exceptionnel, reconstitué à partir d'un instrument à transmission pneumatique avec un sommier, une transmission mécanique et une soufflerie. Il se compose de 2 claviers de 54 notes. Son installation sera suivie de manifestations culturelles et cultuelles. Pour en financer le coût (8 000 €) une souscription est ouverte. Tous ceux que cette réalisation intéresse peuvent obtenir tout renseignement auprès de Christian Mazières et/ou envoyer un chèque, libellé au nom de *Association de Sauvegarde du Patrimoine* à Michèle Calixte, La Roque, 12330 Mouret.

Le vitrail sur la porte d'entrée de l'église du Grandmas a été rénové par Henri Laurens d'Onet le Château. Cette réalisation a été également financée en partie par des fonds de l'association de sauvegarde du patrimoine de la commune de Mouret.

L'association Capucine

L'association Capucine a été récemment créée sur la commune de Mouret. Elle s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire à destination des personnes géographiquement et culturellement éloignées des propositions artistiques. C'est au travers de différents objets d'art (spectacle, exposition, cinéma, livre…), de leur diffusion et d'actions de médiations appropriées (débat, dossier informatif, ateliers…) que l'association vise à sensibiliser les jeunes publics ainsi que leurs familles. Les relations entre les parents et leurs enfants sont renforcées par ces moments de partage et d'échange. L'association Capucine soutient la parentalité par le biais de la richesse artistique et culturelle présente sur le territoire.

Ainsi l'association a déjà mis en place des actions de médiation autour du spectacle jeune public "Géofila & Grodégâts" interprété par la Dive compagnie (réalisation d'un dossier d'information, d'un livret de jeux et de plusieurs ateliers parents-enfants) ainsi qu'autour des albums de Christian Voltz à la médiathèque d'Onet-le-Château.

Le projet central de l'association pour cette année 2012, est la mise en œuvre du festival jeune public **Courant d'Art** au Grandmas les 5, 7 et 8 septembre. En partenariat avec l'association Familles Rurales de Marcillac, nous proposons pour les 3-12 ans et leurs familles :

- le 5 septembre : une journée dédiée aux Centres de loisirs de la Communauté de Communes (Saint Christophe, Cougousse et Saint Cyprien), qui se rendront sur le site afin de décorer la salle et découvrir en avant-première les œuvres prêtées par l'artothèque.
- le 7 septembre : salle des fêtes du Grandmas à 20 h 30, gratuit : Soirée-débat pour les parents et professionnels de la petite enfance (assistante maternelle, enseignants, éducateurs…) portant sur le thème : "L'objet d'art, les jeunes publics et les médiations possibles". Plusieurs professionnels participeront à cet échange et notamment Marie-Odile Rigaud, psychologue chargée de projet de médiation culturelle au Conseil général des Pyrénées Atlantiques.
- le 8 septembre : salle des fêtes du Grandmas, à partir de 11 h et sur toute la journée (entrée 6 € et gratuit pour les moins de 3 ans). Programmation de spectacles, expositions, contes, courts-métrages et mise en place d'ateliers divers et variés pour les enfants et leurs parents (cirque, maquillage, jardinage…).

La programmation définitive sera connue prochainement et disponible sur le site suivant :
http://associationcapucine.over-blog.com/

Pauline Aymar

Chemin d'Arts

Terre chatoyante, riche d'un patrimoine paysager et bâti exceptionnel, le Causse et le Vallon de Marcillac ont attiré, d'aussi loin qu'on puisse se souvenir, artistes et artisans d'art de qualité.

L'association **Chemin d'Arts** regroupe des créateurs talentueux qui, aujourd'hui participent à la richesse culturelle de ce territoire.

Sur notre commune ce sont tout de même 4 artistes qui ouvrent leurs portes afin de vous faire connaître leurs savoir-faire et leur passion à créer.

• **Zoé Mouret**, photographe au Grandmas

Grande voyageuse Zoé a décidé de faire de l'Aveyron, son port d'attache. Les lumières, les grands espaces, les terres aux couleurs chatoyantes et variées l'ont convaincues qu'ici était une terre d'artistes.

• **Jean-Paul Costes**, ébéniste au Grandmas

Il réalise des meubles aux lignes contemporaines où le bois massif se marie harmonieusement avec des matériaux naturels tels qu'acier, pierre, ardoise, verre thermo.

• **Frédérique Philipidhis**, couturière d'ameublement à la Tour du Commandeur

Elle vous propose des créations originales avec des finitions faites à la main pour la décoration de vos intérieurs.

• **Brigitte Catusse**, travail de la laine, Les landes

Vous pouvez découvrir son grenier à laine, et laissez aller votre créativité. Atelier de tricot, tissage, feutre…

Une page d'Histoire

La motte castrale

Châteaux, église, maisons et résidents.

C'est à l'an 1000 qu'il faut remonter pour trouver les débuts de l'histoire de Mouret rattaché au comté de Rouergue et régenté par la famille de Toulouse-Rouergue qui, un siècle plus tard léguera le Rouergue au Comte de Rodez. De guerre entre Toulouse, la Catalogne et l'Aquitaine en reconquête du Rouergue par les Toulousains, de la croisade des Albigeois à l'influence de la royauté, de guerre de cent ans en peste noire, sans oublier les guerres de religions et même, sans doute, les soulèvements anti-fiscaux et la révolte des Croquants, pendant plus de 6 siècles, Mouret sera comme bien d'autres féodalités l'enjeu de conflits importants, mais la vie y restera active et le développement soutenu.

Il ne reste plus rien du premier château de Mouret, le Castelviel, situé sur la motte près du château de La Servayrie. Propriété de la famille Mouret (Moret), il devait être le plus important des châteaux du village.

La tour de La Servayrie semble avoir été construite autour des années 1200 par les seigneurs d'Entraygues. Jusqu'au XVII^{ème} siècle, le château a bénéficié de plusieurs campagnes d'agrandissements et de modernisations avant de tomber en ruines et d'être restauré par la SCI Rio Salado.

Ce n'est que dans la deuxième moitié du XIII^{ème} siècle qu'est citée l'existence d'un seigneur majeur, propriétaire du château Mage vendu en 1323 par Marie de Beaumarchais. De ce château qui était situé à l'entrée du village, à gauche, il ne reste aucun vestige sinon quelques souvenirs évoqués par des habitants.

La tour de Reilhac construite dans les années 1377-1381 par la famille de Reilhac a été rapidement agrandie avec la construction d'un logis modernisé après 1580. La construction de la tour a été financée, en faveur de son frère Bertrand (nouveau co-seigneur de Mouret), par Raimond de Reilhac abbé de Conques de 1368 à 1399. La tour a été sécurisée et protégée par la commune.

L'église Saint-Nicomède, totalement disparue, fut donnée, dans les années 1080-1087, par l'évêque de Rodez, à l'abbaye de Montsalvy. L'édifice qui apparaît sur les vieilles photos du siècle dernier est de style roman. De part l'importance de ses biens fonciers, le Prieur de Mouret est du niveau des seigneurs propriétaires de château.

Compoix (document fiscal recensant les contribuables et leurs biens fonciers), terrier (registre contenant la description des terres et censives soumises à une redevance annuelle en argent ou en nature (cens) due à un seigneur) et actes notariés permettent de se représenter l'organisation du village. Celui-ci était constitué de maisons d'habitation avec jardin attenant, de granges, d'étables, de bâtiments annexes et de parcelles non bâties, d'une place et d'un puits public. Il semble qu'en 1451, les habitants n'étaient pas agriculteurs. Il y aurait eu un tailleur, un chapelain, un capitaine, des artisans et serviteurs. Au XVII^{ème} siècle, y résidaient et exerçaient : notaire, médecin, juge, hôtelier, meunier, maçon, cuisinier, boucher, charpentier, sabotier, tailleur et travailleurs agricoles.

Coseigneurie et familles seigneuriales

Les différents seigneurs étaient organisés en coseigneurie. Il s'agit d'un mode de fonctionnement du Moyen-Âge qui se retrouvait dans plusieurs provinces et plus particulièrement en Languedoc. Il s'agissait d'une seigneurie collective avec partage des revenus fonciers et droits banaux. La singularité de Mouret se trouve dans l'existence sur un même site de plusieurs constructions et non de l'organisation d'une cohabitation ou d'une occupation alternée d'un château. La coseigneurie de Mouret s'est effondrée au XVII^{ème} siècle.

La liste des familles propriétaires de château ou qui se sont succédées dans la coseigneurie de Mouret est longue : de Saunhac, de Mouret, de Pruines, d'Entraygues, de Reilhac, de Laroque, de Cadrieu, de Beaumarchais, de Sévérac, de Salles, d'Estaing, d'Armagnac, Vie, Laroque-Sénezergue.

En guise de conclusion

Par leur présence et leur attachement à leur village, les résidents actuels du « vieux Mouret » sont porteurs de cette histoire. C'est dans un autre secteur que Mouret s'est développé et se développe, de multiples pages ont été tournées, la modernité est passée par là et l'Histoire permet, sans nostalgie d'un temps révolu, de donner de solides bases au présent et au futur.

Jean-Marie Catusse

Note : Ces quelques lignes ont été écrites à partir de la plaquette « Le Castrum de Mouret et ses châteaux », fruit de la recherche conduite pendant 7 ans par des chercheurs et des universitaires. Elles ont été relues par Sylvie Campech, responsable de cette recherche. Qu'elle soit ici remerciée.

Le souhait de l'auteur de cette très succincte présentation est de donner envie de lire ce document très agréablement présenté, fort documenté, illustré de nombreux croquis et photos. (cf. page 10)